



Séance publique

Impact du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) sur l'aménagement du territoire



La Commune de Bellevue suit attentivement la politique fédérale de l'aviation civile et en particulier le dossier relatif au **développement de l'aéroport international de Genève**. En mars 2018, la Commune avait dénoncé publiquement la fiche du **Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique de l'aéroport international de Genève (PSIA) 2030**. *Son développement ne doit pas se faire aux dépens de la qualité de vie et de la santé des habitants, riverains directs de l'aéroport.*

Dans le but de proposer un échange constructif sur les impacts du PSIA, la Commune de Bellevue et l'Association des riverains de l'aéroport de Genève (ARAG) ont le plaisir d'inviter les habitants de Bellevue et de Genthod à la séance publique « **Impact du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique sur l'aménagement du territoire** » qui se tiendra le :

Mardi 12 février à 19h00, Salle communale de Bellevue

Cette séance publique sera ouverte suite à l'Assemblée générale de l'ARAG (18h-19h) et aura lieu en présence de **Monsieur Antonio Hodgers**, Président du Conseil d'État et Conseiller d'État en charge du Département du territoire et **Maître Jean-Daniel Borgeaud**, avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, membre du comité de l'ARAG, qui s'exprimeront à cette occasion.

Une verrée clôturera la séance.